



Séance du 26 novembre 2024

Nombre de conseillers : En exercice : 11 Présents : 9 Votants : 9			L'an deux mille vingt-quatre, Le vingt-six du mois de novembre à vingt heures trente minutes, Le conseil municipal régulièrement convoqué, s'est réuni en session extraordinaire à la mairie sous la présidence de monsieur Jean-Claude THABARD, Maire.		
Date de convocation : 21/11/2024 Date d'affichage : 28/11/2024			Présents : Cédric BARBIER, Bruno CHAUCOUVERT, Jean-Michel GRAS, Jean-Marie GUELLE, Gilbert JACQUOT, Alexandre LENOBLE, Jean-Claude THABARD, Nicolas THABARD, Thierry VINCENT.		
VOTE	Abstention	/	Absent excusé : Claude COMTE, Ludivine GERARDIN,		
	Contre	/			
	Pour	9	Secrétaire de séance : Nicolas THABARD.		

DÉLIBÉRATION 2024-33

- Travaux Mur de Soutènement -
Validation du projet et demandes de subventions

SIDEC - Affaire n°23.9008 M – Réhabilitation du mur de soutènement de la rue du Château d'eau

Entendu l'exposé de Monsieur le Maire,

VU les délibérations prises antérieurement pour l'opération citée en objet et notamment :

- n°2023-33 du 17/11/2023, retenant la proposition du SIDEC du Jura pour la mission de mandataire du maître d'ouvrage,
- n°2023-22 du 09/06/2023, qui retient l'offre variante de GEOTEC pour les études géotechniques,
- n°2024-10 du 08/03/2024, retenant la proposition du Cabinet GEOLITHE en tant que maître d'œuvre.

CONSIDERANT le PROJET établi par GEOLITHE (maître d'œuvre) pour les travaux de réhabilitation du mur de soutènement de la rue du Château d'Eau estimant le montant des travaux à 371 395,00 € HT, soit 450 000,00 € HT toutes dépenses confondues (maîtrise d'œuvre et frais annexes inclus).

CONSIDERANT que le projet est susceptible de faire l'objet de subventions de l'Etat (au titre de la DETR et du CEREMA – Programme National Ponts et mur de soutènement) et du Conseil Départemental (au titre de l'Aides aux territoires).



Le CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- ✓ **APPROUVE** le PROJET établi par le maître d'œuvre et estimant le montant des travaux à 371 395,00 € HT, soit 450 000,00 € HT toutes dépenses confondues (maîtrise d'œuvre et frais annexes inclus)
- ✓ **VALIDE** le plan de financement ci-annexé,
- ✓ **SOLLICITE** les subventions de l'Etat (au titre de la DETR) à hauteur du taux maximum pouvant être accordé et de tous autres programmes susceptibles d'aider l'opération.
- ✓ **SOLLICITE** les subventions de l'Etat (CEREMA – Programme National Ponts et mur de soutènement) à hauteur du taux maximum pouvant être accordé et de tous autres programmes susceptibles d'aider l'opération.
- ✓ **SOLLICITE** les subventions du Conseil Départemental (au titre de l'Aides aux territoires) à hauteur du taux maximum pouvant être accordé.
- ✓ **S'ENGAGE** à assurer le financement de cette opération, par autofinancement interne et externe provenant notamment d'un emprunt, et à prendre en autofinancement la part qui ne serait pas obtenue au titre des subventions.
- ✓ **AUTORISE** le Maire ou son représentant à signer tout document relatif à cette opération.

Pour extrait certifié conforme,
Le maire,
Jean-Claude THABARD.



Coût estimatif de l'opération				
Pour être recevable, un dossier doit faire apparaître des montants identiques sur les devis ou l'APD, la délibération et le plan de financement				
Nature des dépenses les montants indiqués (sans arrondi) doivent être justifiés	Nom du prestataire	Montant (HT)	dont montant accessibilité (catégorie 2/B)	dont montant rénovation énergétique (catégorie 2/C)
Maîtrise d'œuvre			A proratiser le cas échéant	
Maîtrise d'œuvre	GEOLITHE SAS	32 360,00 €		
Études complémentaires / frais annexes			A proratiser le cas échéant	
Etudes géotechniques	GEOTEC	9 500,00 €		
Frais de Mandat	SIDEC du Jura	14 900,50 €		
Frais divers (publicité, révision de prix)		21 844,50 €		
Sous-total MOE/Études		78 605,00 €		
Travaux ou acquisitions (catégorie A/2 et A/3)			A détailler le cas échéant	
Travaux		371 395,00 €		
Sous-total travaux ou acquisitions		371 395,00 €		
COÛT TOTAL PRÉVISIONNEL (HT)		450 000,00 €		
Ressources prévisionnelles de l'opération				
Financements	à préciser le cas échéant	sollicité ou acquis	Montant (HT)	Taux
Fonds européens				
DETR		Sollicité	90 000,00 €	20,00%
DSIL				
FNADT				
Autres aide État	CEREMA Programme National Pont	Sollicité	225 000,00 €	50,00%
Conseil régional				
Conseil départemental	Aides aux territoires	Sollicité	45 000,00 €	10,00%
EPCI				
Autre collectivité				
à préciser				
Sous-total aides publiques	Taux de financement public		360 000,00 €	80,00%
Autres aides non publiques				
à préciser				
Sous-total autres aides non publiques				
Part de la collectivité	Fonds propres		90 000,00 €	
	Emprunt			
	Crédit bail ou autres			
	Recettes générées par le projet			
	Participation du maître d'ouvrage		90 000,00 €	20,00%
TOTAL RESSOURCES PRÉVISIONNELLES (HT)			450 000,00 €	

Le maître d'ouvrage s'engage sur le plan de financement de l'opération tel qu'annoncé ci-dessus qui est conforme à celui sur lequel le conseil municipal, de communauté ou syndical s'est prononcé.

Fait à : OFFLANGES
Le : 28 novembre 2024

Le Maire,
THABARD Jean-Claude

